Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 075-267500049-20261103-CA_2026_11_11D-DE

CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 03 NOVEMBRE 2026

N° 00011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Signature d'une convention de partenariat entre ICN BUSINESS SCHOOL et le CASVP pour la mobilisation des étudiants lors des collectes alimentaires de l'Epicerie Solidaire Crimée.

Le Conseil,

Vu la loi 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles R123-39 et suivants ;

Vu le projet de convention avec ICN Business School pour la mobilisation des étudiants lors des collectes alimentaires de l'Epicerie Solidaire ;

Vu le mémoire présenté par le Directeur Général du Centre d'action sociale de la Ville de Paris relatif à la signature de la convention ICN Business School et le CASVP ;

Délibère

Le conseil d'administration approuve la convention avec ICN Business School et autorise le Directeur Général du CASVP à signer la convention entre ICN Business School et le CASVP.

P/le Président
du Conseil d'Administration

Fatoumata KONE